



L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 12 juin à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE.

Absents excusés : Pascal THEVENIAUD, Patrice COSTE, Audrey PREGET, Camille COMIN, Xavier VERGNES.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Composition du futur conseil communautaire :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis soit sur la base d'un accord local, soit conformément à la répartition dite de droit commun fixée par arrêté du Préfet.

La communauté de communes demande aux communes membres de statuer sur une des deux options.

Après en avoir délibéré le Conseil opte à l'unanimité pour la répartition proportionnelle du nombre de sièges.

Renouvellement du matériel informatique :

Notre fournisseur de logiciel nous a annoncé la fin prochaine du support Windows 10 et donc la fin des mises à jour de sécurité.

Il est donc important d'anticiper la migration vers Windows 11 mais notre matériel informatique ne le permet pas.

La Société Berger Levrault qui est notre fournisseur en logiciels de mairie et matériel informatique nous a fait parvenir un devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider ce devis.

Point travaux :

- La fontaine vient d'être rénovée, une pompe a été posée pour une prochaine remise en eau en circuit fermé.
- L'entreprise Carceller s'occupera cette année de débroussailler les chemins des vignes.
- Nos agents ont élagué les cyprès du chemin des Moulines pour permettre un passage plus facile au service du ramassage des ordures ménagères.
- Nous avons demandé une subvention auprès de la Communauté de Communes pour l'achat de stationnement de vélos. Cette subvention nous a été refusée car le modèle choisi ne convient pas.
- Nous avons fait une campagne de rebouchage de trous à l'enrobé à froid.
- Les travaux de renforcement électrique suivent leur cours sur la rue du Tour de Ville.

Festivités :

- Le salon des vins aura lieu le samedi 14 juin. Les verres gravés avec le blason de la commune seront vendus au prix de 4 €. Stands de vins, Food trucks et structure gonflable pour les enfants.
- Fête de la musique le 21 juin sur la place du village avec le gala de danse de Audrey Danse Cie suivi d'un concert de l'Atelier Musical.
- Le traditionnel repas du 13 juillet se tiendra place de la mairie. Cette année le prix du repas a été fixée à 15 € par adulte et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans, inscription obligatoire.
- Le marché au terroir aura lieu le mardi 22 juillet et la fête des vendanges les 5, 6 et 7 septembre.

Point SIVU :

Baisse du nombre d'enfants, nous aurons une fermeture de classe pour l'année scolaire 2025-2026. La directrice et deux enseignants vont quitter l'école.

Point EHPAD :

Le 5 juillet 2025 nous fêterons les 30 ans de la donation de l'Evêché à la commune du domaine de Notre Dame du Dimanche.

Le taux de remplissage est correct mais nous rencontrons toujours des difficultés de recrutement.

Point bibliothèque :

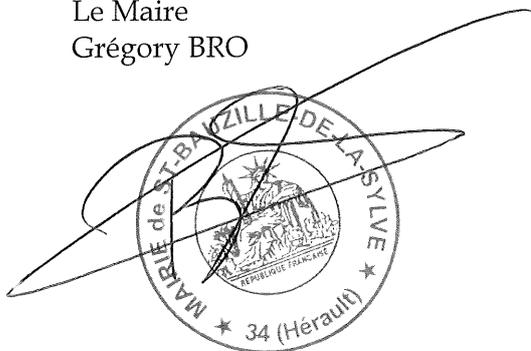
Nouveau créneau d'ouverture de la bibliothèque, elle est dorénavant ouverte le mercredi matin en plus des horaires habituels.

Questions diverses :

Afin de régulariser la route qui va à Gignac et qui traverse une parcelle privée, la mairie a pour projet de racheter d'une portion de ce terrain au lieu-dit « Colombet ». Le Conseil est favorable et donne pouvoir au maire pour signer tous les documents en rapport avec ce dossier.

La séance a été levée à 19h30

Le Maire
Grégory BRO



La secrétaire de séance
Anne BOUDES